

**COMMISSION DEPARTEMENTALE du
STATUT de l'ARBITRAGE**

Séance du Mercredi 15 septembre 2021

Présents : JM Avril / A Rault / P Racouet / B Le Hay / Y Maurice / A Léauté /

Excusés : B Madigou

1-Additif au PV de la réunion du 1^o juillet 2021

Reprenant la situation du FC Kerzec QUEVEN la Commission constate que le club avait bien inscrit un candidat à la FIA avant le 30 juin. Celui-ci a suivi la formation en juillet à Ploufragan et a été admis à l'issue de celle-ci.

Le club de Kerzec Quéven est donc en règle à l'issue de la saison 2020/2021 et peut donc utiliser 6 mutés en équipe A lors de la saison 2021/2022.

2-Etude des cas particuliers

* Mail de Didier MAILLARD concernant sa situation. Cet arbitre a été accidenté en novembre 2018 mais n'a pas renouvelé sa licence sur les saisons 2019/2020 et 2020/2021. Il n'est plus considéré comme faisant partie de l'effectif morbihannais. D'autre part concernant son club de l'AS Treffléan celui-ci n'existe plus.

Situation du ressort de la Commission Départementale

La commission prend en compte les demandes de changement de club des arbitres de clubs de District et décide la durée de couverture de l'ancien club et la date de début de couverture du nouveau.

Nom	Prénom	N° de licence	Club Quitté	Couverture	Nouveau Club	Couvert à compter de	Observations
NARSOU	Jean-Marc	3225082763	PLOEMEUR	NON	Kergonan LANGUIDIC	01/07/2023	
LE BIHAN	Christophe	2229642629	Ménimur VANNES	NON	REDENE 29	NON COUVERT	Pb de distances
MENGUAL	Sébastien	2257714379	MONTERBLANC	NON	Gazélec VANNES	01/07/2023	

SILAH	Sulahoudine	2546789816	DAMGAN	NON	Indépendant		Pays de la Loire
-------	-------------	------------	--------	-----	-------------	--	------------------

Situation du ressort de la Commission Régionale

La commission prend en compte les demandes de changement de club des arbitres de clubs de Ligue ou de Fédération et propose à la Commission Régionale la durée de couverture de l'ancien club et la date de début de couverture du nouveau.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° de licence</i>	<i>Club Quitté</i>	<i>Couverture</i>	<i>Nouveau Club</i>	<i>Couvert à compter de</i>	<i>Observations</i>
LE GOUIC	Joël	2299771712	Indépendant		PLOEMEUR FC	01/07/2021	
MENGUAL	Tom	2545428487	MONTERBLANC	NON	SENE	01/07/2022	Indép.20/21 et 21/22
ABOUDOU	Faisoili	3249620619	G LARMOR	2021/22 2022/23	LORIENT Sports	01/07/2023	
LANCIEN	Victor	2545534626	A THEIX	2021/22 2022/23	ARRADON	01/07/2023	
KARAKAYA	Mazlum	2543600683	LORIENT Turcs	2021/22 2022/23	US MONTAGNE	01/07/2023	
RUMEUR	Benoit	2543261520	FC LORIENT	2021/22 2022/23	CEP LORIENT	01/07/2023	
BOURHIS	Benoit	2277720004	ELLIANT (29)	2021/22 2022/23	GUENIN	01/07/2021	
GILLET	Enzo	2545896047	PLEUGRIFFET	2021/22 2022/23	St CO LOCMINE	01/07/2023	
EMERAUD	Bernard	2545124903	PLESCOP	NON	ST GUYOMARD	01/07/2022	

2-Clubs en infraction

La commission arrête la liste des 115 (76 de District et 39 de Ligue ou de Fédé) clubs en infraction pour la saison 2021/2022 qui est proposée à la Commission Régionale et qui sera publiée sur le site du District du Morbihan et de la Ligue de Bretagne.

Les clubs ont la possibilité de se mettre en règle avant la fin mars 2022 lors des examens de septembre, octobre et décembre 2021 et février et mars 2022

L'ensemble des clubs et plus particulièrement ceux qui sont en infraction pourront être conviés à une réunion sur le Statut de l'Arbitrage et le recrutement d'arbitres dont les dates et les lieux figureront sur le site du District.

Un prochain point de la situation des clubs sera fait début janvier 2022

D'autre part il leur est fortement recommandé (si ce n'est déjà fait) de mettre en place un Référent en arbitrage dans leur organigramme, celui-ci étant plus spécialement chargé du recrutement et de la fidélisation des arbitres

Année	Ligue1	N2	N3	R1 Fém	R1	R2	R3	D1	D2	D3	Total
1°			1	1	3	10	16	32	13	13	89
2°					1	1	5	4	8		19
3°									1	1	2
4°							1		1	3	5
Total			1	1	4	11	22	36	23	17	115

Le Président
Jean-Michel AVRIL

Le Président du District
Lionel DAGORNE

Le Secrétaire
Alain LEAUTE